



Liste des délibérations prises par le Conseil Municipal lors de sa séance Ordinaire du 20 janvier 2025

(Application de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

-:-

- Informations au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoirs au Maire.

Direction des finances

DFI2501_001 - Décision Modificative n° 6 - Exercice 2024 - Budget Ville

DFI2501_002 - Budget principal Ville - Rapport permettant le débat d'orientations budgétaires 2025

DFI2501_003 - Budget annexe Foyer Georges Brassens - Rapport permettant le débat d'orientations budgétaires 2025

DFI2501_004 - AP/CP P-128 - Construction du groupe scolaire Les Parrières - Révision

DFI2501_005 - Création d'une Autorisation de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) pour la requalification du centre-bourg de Saran

DFI2501_006 - Garantie d'emprunt - Groupe SOS Jeunesse - Construction d'une Maison d'Enfance à Caractère Social (MECS) à Saran - ZAC des Portes du Loiret

DFI2501_007 - Subvention 2025 - Comité des Oeuvres Sociales du personnel de la ville de Saran

DFI2501_008 - Subventions 2025 - Associations

DFI2501_009 - Subvention 2025 - Association COFEL

DFI2501_010 - Subvention 2025 - Association Harmonie Intercommunale Fleury-Saran

Cabinet du maire et des élus

ELU2501_011 - Avis sur le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement d'Orléans Métropole

ELU2501_012 - Avis sur le Permis d'Aménager des Mails d'Orléans

ELU2501_013 - Convention de formation des élus avec le CIDEFE

ELU2501_014 - Don au Mouvement du Nid

ELU2501_015 - Don au CERCIL

Direction générale des services

DGS2501_016 - Statuts de la Métropole - restitution d'une compétence facultative - soutien aux clubs sportifs professionnels de haut niveau

DGS2501_017 - Equipement de la police municipale - demande de subvention auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

Direction des affaires générales

DAG2501_018 - Transmission des bulletins d'état civil à l'INSEE via le système SDFI

Direction des ressources humaines

DRE2501_019 - Création d'emplois

Direction de l'éducation et des loisirs

DEL2501_020 - Crédits scolaires 2025

DEL2501_021 - Subvention exceptionnelle aux collèges Montjoie et Alice et Jean Pelletier
"Santé citoyenneté"

DEL2501_022 - Subventions aux Centres de Documentation et d'Information des collèges
Montjoie et Pelletier

DEL2501_023 - Subvention animations dans les établissements scolaires

DEL2501_024 - Gratification des stagiaires

DEL2501_025 - Subvention 2025 - Mise à disposition d'un agent municipal à l'USM SARAN
FOOTBALL

DEL2501_026 - Subvention 2025 - Mise à disposition d'un agent municipal à l'USM SARAN
JUDO

DEL2501_027 - Subvention 2025 - Mise à disposition d'un agent municipal à l'USM SARAN
TENNIS

DEL2501_028 - Subvention 2025 - Mise à disposition d'un agent municipal à l'USM SARAN
BASKET

DEL2501_029 - Subvention 2025 - SLAC

DEL2501_030 - Subvention exceptionnelle USM SARAN BASKET

DEL2501_031 - Convention de co-organisation du Festival Théâtre sur l'Herbe - édition 2025

DEL2501_032 - Subvention exceptionnelle - Théâtre de la Tête Noire - organisation du festival
du Théâtre sur l'Herbe édition 2025

DEL2501_033 - Subvention 2025 - Mise à disposition d'un agent municipal à l'association
BIGBANDISSIMO

DEL2501_034 - Subvention 2025 - Mise à disposition d'un agent municipal à l'association LA
SARANADE

Direction des services techniques

DST2501_035 - Adhésion à la Société Publique Locale Orléans Energies

DST2501_036 - Requalification du Centre-Bourg - Demande de subvention fonds de concours
"Fonds de Solidarité Métropolitaine" 2023-2026 auprès d'Orléans Métropole

Direction de l'action sociale

DAS2501_037 - Tarif 2025 - Maintien à domicile

DAS2501_038 - Immeubles à Loyers Modérés (ILM) des Sablonnières - LOYERS 2025

DAS2501_039 - Charges locatives ILM 2025

DAS2501_040 - Supplément de loyer de solidarité au 1er janvier 2025

Direction de l'aménagement

DAM2501_041 - Avis sur le projet agrivoltaïque - Valorem

DAM2501_042 - Cession au Conseil Départemental du Loiret des parcelles BI 799 et BI 803p